



Objectifs de la formation

- Expliquer aux justiciables ce qu'est la justice restaurative, ses bienfaits, ses limites pour informer des dispositifs et orienter vers une mesure de justice restaurative
- Maîtriser les protocoles et cadres d'intervention pour mener à bien un projet de justice restaurative, choisir les mesures les plus appropriées à mettre en œuvre et les intervenants
- Préparer les participants.

Public

Référénts en justice restaurative, futurs animateurs de rencontres restauratives (*1^{er} module indispensable pour devenir animateur de rencontres restauratives et suivre le module 2*).

Prérequis

Professionnels salariés ou bénévoles en lien avec l'accompagnement des victimes et des auteurs.

Contenu

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France
 - Le protocole standard de mise en œuvre d'une rencontre restaurative
 - Les intervenants dans les mesures de justice restaurative
 - Les aspects psychosociaux
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures
- L'approche relationnelle
- Les différentes mesures : Médiation restaurative, Conférence restaurative, Rencontres détenus ou condamnés-victimes (RDV-RCV), Cercle restauratif, Cercles de soutien et de responsabilité (CSR) ou les cercles d'accompagnement et de ressources (CAR)
- Projections de films

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films.

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

22 personnes maximum

Lieu, date, durée

Paris ou délocalisation sur demande

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- du 15 au 18 mars 2021

- du 27 au 30 septembre 2021

Coût

- Adhérents France Victimes : 300 €
- Partenaires : 400 €
- **Coût intra** : 5 500 €

Cette formation se poursuit par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur différentes options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ; Médiations restauratives ; Conférences restauratives, Cercles restauratifs ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).